



## CHARGÉ - CHARGÉE DE PROJETS

### Service du génie

#### **Poste cadre régulier – Temps plein – 40 heures**

Sous l'autorité du directeur adjoint projets, parcs et bâtiments ou de la personne désignée par la Ville, la personne titulaire planifie, organise, dirige, contrôle et évalue les différents projets qui lui sont mandatés, et ce, conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur. La personne veille au bon déroulement de projets ou de mandats qui lui sont attribués.

#### **Principales responsabilités**

- Planifier, coordonner et superviser la réalisation de projets d'infrastructure et de génie civil de l'étude d'avant-projets jusqu'à la réalisation, et de réfection d'infrastructures urbaines et municipales (bâtiments, parcs et espaces verts, voirie, infrastructures diverses);
- Assister le directeur adjoint dans la planification des travaux d'infrastructures à court, moyen et long terme, à la collecte de données inhérentes aux projets et à la spécification des ouvrages;
- Participer à l'élaboration de la gestion des actifs;
- Participer à la mise à jour des banques d'informations relatives aux infrastructures municipales;
- Superviser à la conception, à l'estimation des coûts, à la surveillance et à la réalisation des projets municipaux;
- Évaluer la qualité des travaux techniques, émettre des recommandations ou entreprendre les actions nécessaires et s'assurer que toutes les étapes en vue de l'exécution des travaux techniques qui ont été approuvés soient franchies;
- Effectuer des recherches, réaliser des études, rédiger des rapports, élaborer des solutions en collaboration avec les intervenants internes et externes;
- Effectuer la surveillance de chantiers en vue du respect des clauses contractuelles et des exigences techniques;
- Assurer le développement des projets en effectuant le suivi des budgets et des échéanciers;
- Analyser, en collaboration de son supérieur immédiat, les soumissions qui ont trait aux projets pour l'ensemble de son service et recommander l'octroi des travaux;
- Coordonner, en collaboration de son supérieur immédiat, le traitement de certains dossiers relatifs à la mise en œuvre de projets de développement avec les divers services de la Ville et tout autre collaborateur;
- Représenter la Ville lors de la négociation et la conclusion des ententes relatives aux travaux municipaux à intervenir avec les promoteurs et en assurer le suivi;
- Collaborer à la préparation et au suivi des programmes de subventions gouvernementales reliées à certains projets.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exercice de ses fonctions, la personne peut effectuer toutes autres tâches connexes.

#### **Exigences**

- Être titulaire d'un BAC en génie civil / génie de la construction ou équivalence;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec est un atout;
- Posséder un minimum de 5 années d'expérience dans la fonction ou dans une fonction similaire;
- Connaître le milieu municipal est un atout;
- Connaître les codes, lois et normes régissant l'industrie de la construction;
- Connaître les infrastructures routières, leurs aspects techniques et fonctionnels;
- Avoir une expérience en gestion de projets de construction;
- Détenir un permis de conduire de classe 5, valide.

#### **Profil recherché**

- Avoir de l'aisance dans la lecture et la compréhension de plans et devis;
- Être une personne autonome, organisée, rigoureuse, structurée et en mesure de gérer plusieurs dossiers simultanément;
- Faire preuve d'un jugement pratique, d'initiative et d'une aptitude à analyser différents problèmes;
- Démontrer une bonne capacité d'analyse des impacts géotechniques et environnementaux;
- Aptitudes pour le travail d'équipe et les relations interpersonnelles;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft Office et connaissance du logiciel AutoCad;
- Attestation de cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction ou s'engager à l'obtenir.

## Qu'est-ce qu'une carrière à la Ville de Mont-Tremblant vous réserve?

- Environnement de travail enchanteur axé sur la collaboration, le partage des connaissances et le travail d'équipe;
- Pour une personne ayant 5 ans d'expérience et plus, l'intégration salariale se situe à partir de 90 497 \$;
- Pour une personne ayant 10 ans d'expérience et plus, l'intégration salariale se situe à partir de 96 448 \$;
- Conditions avantageuses comprenant 4 semaines de vacances dès la première année complète travaillée, 10 journées de congés de maladie par année (payables si non utilisées), ainsi que des congés fériés et autres congés prévus. Régime de retraite à prestations déterminées, assurances collectives et plus!);
- Faire partie du Service du génie à la Ville de Mont-Tremblant est une occasion unique de collaborer sur des projets stimulants avec une équipe autonome et compétente où chaque membre a l'opportunité d'évoluer. Si vous êtes à la recherche d'un rôle où vous pourrez mettre à profit votre expertise, cette opportunité est faite pour vous.

**Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae par courriel au Service des ressources humaines au plus tard le 8 mars 2026 : [rh@villedemont-tremblant.qc.ca](mailto:rh@villedemont-tremblant.qc.ca)**

**Nous vous remercions de votre intérêt, seules les personnes retenues seront contactées.**

**La Ville de Mont-Tremblant souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les « femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées ».**